

Avis adopté

Séance plénière du 12 février 2025

De la banalisation de la violence verbale au discours de haine. Décrypter, mieux agir pour restaurer le lien social.

Déclaration du groupe Force Ouvrière

Cet avis nous met face à une réalité inquiétante. La violence verbale, de plus en plus banalisée, s'insinue dans notre quotidien, gangrène nos échanges et nourrit un terreau dangereux, celui des discours de haine. Ce phénomène insidieux, qui semble parfois anodin, a pourtant des conséquences profondes sur notre société, fracture notre unité et affaiblit notre démocratie.

Dans nos écoles, dans les transports, sur nos lieux de travail, sur les réseaux sociaux et dans la sphère politique, ces mots qui blessent, qui humilient et qui divisent prennent une place toujours plus grande. Trop grande.

Dans le monde de l'entreprise, comme la CFE-CGC l'a souligné à maintes reprises, le harcèlement moral, les injures, les discriminations et l'humiliation publique sont autant de réalités qui altèrent profondément la qualité de vie au travail.

Ces comportements génèrent stress, absentéisme, burn-out et démissions massives, affaiblissant ainsi la compétitivité de nos entreprises et mettant en péril notre modèle social.

Face à cette situation, il est de notre responsabilité collective d'agir. Les employeurs doivent mettre en place des politiques de prévention efficaces et des formations à la gestion des conflits et aux risques psychosociaux. Ils doivent également assurer une tolérance zéro face aux comportements haineux et garantir des dispositifs d'alerte et de soutien accessibles à tous les salariés.

L'État, de son côté, doit renforcer les contrôles et les sanctions à l'encontre de ceux qui laissent prospérer ces comportements. La loi doit être appliquée avec fermeté, et la protection des victimes doit être une priorité absolue. Aussi, les partenaires sociaux doivent également être soutenus dans leur combat pour un monde du travail plus juste et plus humain.

Le constat étant posé, les préconisations de l'avis vont dans le bon sens, notamment la préconisation n°5 qui vise à intégrer la formation sur les violences verbales et leur impact dans le cadre de la santé et de la sécurité au travail. Pour notre organisation, cette approche est essentielle.

Ensemble réaffirmons haut et fort les principes qui fondent notre République : la liberté, qui ne saurait être dévoyée en prétexte à l'insulte. L'égalité, qui exige que personne ne soit stigmatisé

pour ce qu'il est. Et la fraternité, qui nous engage à tendre la main à l'autre, à favoriser la solidarité et à bâtir ensemble une société où chacun a sa place et est respecté.

La CFE-CGC a voté en faveur cet avis